

Distribution de composteurs

Le Châtelard

Depuis 2003, Grand Chambéry met à disposition de ses habitants des composteurs individuels de jardin. Environ 10 000 composteurs ont été distribués à ce jour sur le territoire.

Dans le cadre de la généralisation du tri à la source des bio déchets (déchets de cuisine et de table, déchets verts) définie dans la loi anti gaspillage de 2020, Grand Chambéry souhaite accélérer le développement du compostage.

Les composteurs mis à disposition sont **GRATUITS** !

La prochaine journée de distribution est prévue le

vendredi 15 septembre 2023

9 h à 12 h - 13 h à 16 h (sur réservation)

Le Châtelard - antenne de Grand Chambéry

Les habitants qui le souhaitent peuvent dès aujourd'hui réserver leur composteur sur

<https://simplici.grandchambery.fr/>

Les règles d'obtention d'un composteur ?

- habiter sur le territoire de l'agglomération Grand Chambéry
- ne faire qu'une demande par foyer
- 1^{ère} acquisition ou renouvellement d'un matériel hors service

Pourquoi composter ?

Le compostage permet de limiter sa production de déchets organiques et de limiter le transport de déchets jusqu'à l'usine d'incinération. En compostant ses déchets organiques, on réduit de 30 % le contenu de sa poubelle.

Le compostage permet aussi de produire son propre compost : un très bon engrais pour le jardin ou vos plantes d'intérieur !

GRAND CHAMBÉRY

DIRECTION DE LA GESTION DES DECHETS

191 rue Joseph Fontanet – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 20 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr